

VILLE DE FLERS-EN-ESCREBIEUX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION EN DATE DU 13 JUIN 2022**

L'An Deux Mil Vingt Deux, le Treize Juin à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de **Monsieur Jean-Jacques PEYRAUD**, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

28 PRÉSENTS : M.M. PEYRAUD, STRZELECKI, Mme D'HAESE, M. DESRUMAUX, Mme LOUWYÉ, M. FAIDHERBE, Mme PÉRU M. LABRE, Mmes LECOIN, DEFRANCE, LASRI, M.M FAUCHOIS, SADOWSKI, CARLIER, Mme KOSITZKI, M. DASSONVILLE, Mme LEROY, M.M. CANONNE, PRÉVOT, Mmes DESCAMPS, MANIA, PONTHEUX, M. COSSART, Mmes GORNIAC, MAAROUFI, M. WAVRANT, Mme DOISY, M. RIVIERRE.

1 POUVOIR : M. POCHART.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DASSONVILLE.

OBJET : Demande de subvention pour la sécurisation des rues de Wagnonville (125c) et du Marais Dauphin.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'un nouveau lotissement qui terminera le lotissement Charles de Gaulle, va déboucher rue de Wagnonville face à la rue du Marais Dauphin.

Afin de sécuriser le nouveau carrefour, il est souhaitable de faire un aménagement à feu micro-régulé avec répétiteurs piétons.

Cet aménagement estimé à **63.379,50 € HT** est financé à hauteur de **25.000 € HT** par le Département du Nord soit 39,45% du coût.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire et **CHARGE** celui-ci de solliciter la participation du Département du Nord.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures.
Pour Extrait Conforme.
Le Maire.

Publié sur le site internet le 22/08/2022.
Envoyé en Sous-Préfecture le 19/08/2022.
Réceptionné en Sous-Préfecture le 22/08/2022.

